



Visa mariage pour la france

Par **synderella**, le **13/05/2014** à **12:28**

Bonjour
quelqu'un a déjà reçu un visa en vue de mariage svpl ?

Par **aguesseau**, le **13/05/2014** à **13:46**

bjr,
il faudrait savoir si ce visa c'est juste pour vous marier en France ou si vous voulez vous marier avec un conjoint français et vous établir en France.
Je vous conseille de vous adresser à l'ambassade de France de votre pays ou au consulat de France le plus proche.
Les conditions diffèrent si vous êtes citoyens d'un pays de l'UE ou hors UE.
CDT

Par **synderella**, le **15/05/2014** à **14:54**

Je suis malgache .. je voudrais me marier avec mon copain français, le mariage aura lieu en France.
Après la publication des bans et la non opposition je ferai ma demande de visa court séjour en vue de mariage. (le consulat de France à Madagascar ne délivre pas de long séjour en vue de mariage .. il faut passer par le court séjour et revenir)
Je voulais savoir quels sont les conditions requises pour avoir ce visa ??
Est-ce qu'il faut être salarié??

cdt merci de me repondre

Par **synderella**, le **15/05/2014** à **14:55**

Je suis malgache .. je voudrai me marier avec mon copin francais , le mariage aura lieu en france .

Apres les publication des bans et le non opposition je ferrai ma demande de visa court sejour en vue de mariage . (le consulat de france a madagascar ne delivre pas de long sejour en vue de mariage .. il faut passer par le court sejour et revenir)

Je voulais savoir qurl sont les condition requis pour avoir ce visa ??

Est ce qu il faut etre salarier??

cdt merci de me repondre